



CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du mercredi 30 septembre 2020  
Délibération n°2020-32

**DÉLIBÉRATION N°2020-32 : Approbation du calendrier universitaire 2020-2021 licences professionnelles.**

Vu le décret n°2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte,  
Vu le Règlement Intérieur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte mis à jour des modifications votées au CA du 25 avril 2017.

Considérant que :

Les 18 membres en exercice du Conseil d'administration ont été valablement convoqués en vue d'approuver le calendrier universitaire 2020-2021 licences professionnelles.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le calendrier universitaire 2020-2021 licences professionnelles.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	20	Nombre de votants (présents et représentés)	10
Membres en exercice	18	Nombre de membres représentés	0
Majorité absolue	11		
Quorum physique (budget)	10		
Nombre de pouvoirs	0		

Votants	10	Pour	10	Contre	0	Abstentions	0	Blancs	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---	--------	---

Délibération adoptée à l'unanimité.

Document(s) en annexe(s) au présent extrait :

- Calendrier Licences Professionnelles – année universitaire 2020-2021.

Fait à Dombéni, le 08 Octobre 2020,

La présidente du Conseil d'Administration du CUFR  
Anrafati COMBO

Le directeur du CUFR  
Aurélien SIRI



<p><b>Extrait transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités le :</b></p> <p><i>En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Mayotte peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de transmission au représentant de l'Etat à Mayotte.</i></p>	<p><b>Certifié exécutoire le :</b></p> <p><i>En application de l'article 21 du décret n° 2011-1299 précité, les délibérations du conseil d'administration sont exécutoires dans un délai de 15 jours suivant leur réception par le représentant de l'Etat à Mayotte.</i></p>
<p><b>Classée au registre des délibérations du Conseil d'Administration, consultable au secrétariat de Direction. Document mis en ligne le :</b></p>	

# LICENCES PROFESSIONNELLES

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
1 SAM.		1 MAR.		1 JEU.		1 DIM.	Toussaint	1 MAR.		1 VEN.	Jour de l'An	1 LUN.		1 LUN.		1 JEU.		1 SAM.	Fête du travail	1 MAR.		1 JEU.		1 DIM.	
2 DIM.		2 MER.		2 VEN.		2 LUN.		2 MER.		2 SAM.		2 MAR.		2 MAR.		2 VEN.		2 DIM.		2 MER.		2 VEN.		2 LUN.	
3 LUN.		3 JEU.		3 SAM.		3 MAR.		3 JEU.		3 DIM.		3 MER.		3 MER.		3 SAM.		3 LUN.		3 JEU.		3 SAM.		3 MAR.	
4 MAR.		4 VEN.		4 DIM.		4 MER.		4 VEN.		4 LUN.		4 JEU.		4 JEU.		4 DIM.		4 MAR.		4 VEN.		4 DIM.		4 MER.	
5 MER.		5 SAM.		5 LUN.		5 JEU.		5 SAM.		5 MAR.		5 VEN.		5 VEN.		5 LUN.		5 MER.		5 SAM.		5 LUN.		5 JEU.	
6 JEU.		6 DIM.		6 MAR.		6 VEN.		6 DIM.		6 MER.		6 SAM.		6 SAM.		6 MAR.		6 JEU.		6 DIM.		6 MAR.		6 VEN.	
7 VEN.		7 LUN.		7 MER.		7 SAM.		7 LUN.		7 JEU.		7 DIM.		7 DIM.		7 MER.		7 VEN.		7 LUN.		7 MER.		7 SAM.	
8 SAM.		8 MAR.		8 JEU.		8 DIM.		8 MAR.		8 VEN.		8 LUN.		8 LUN.		8 JEU.		8 SAM.		8 MAR.		8 JEU.		8 DIM.	
9 DIM.		9 MER.		9 VEN.		9 LUN.		9 MER.		9 SAM.		9 MAR.		9 MAR.		9 VEN.		9 DIM.		9 MER.		9 VEN.		9 LUN.	
10 LUN.		10 JEU.		10 SAM.		10 MAR.		10 JEU.		10 DIM.		10 MER.		10 MER.		10 SAM.		10 LUN.		10 JEU.		10 SAM.		10 MAR.	
11 MAR.		11 VEN.		11 DIM.		11 MER.		11 VEN.		11 LUN.		11 JEU.		11 JEU.		11 DIM.		11 MAR.		11 VEN.		11 DIM.		11 MER.	
12 MER.		12 SAM.		12 LUN.		12 JEU.		12 SAM.		12 MAR.		12 VEN.		12 VEN.		12 LUN.		12 MER.		12 SAM.		12 LUN.		12 JEU.	
13 JEU.		13 DIM.		13 MAR.		13 VEN.		13 DIM.		13 MER.		13 SAM.		13 SAM.		13 MAR.		13 JEU.		13 DIM.		13 MAR.		13 VEN.	
14 VEN.		14 LUN.		14 MER.		14 SAM.		14 LUN.		14 JEU.		14 DIM.		14 DIM.		14 MER.		14 VEN.		14 LUN.		14 MER.		14 SAM.	
15 SAM.		15 MAR.		15 JEU.		15 DIM.		15 MAR.		15 VEN.		15 LUN.		15 LUN.		15 JEU.		15 SAM.		15 MAR.		15 JEU.		15 DIM.	
16 DIM.		16 MER.		16 VEN.		16 LUN.		16 MER.		16 SAM.		16 MAR.		16 MAR.		16 VEN.		16 DIM.		16 MER.		16 VEN.		16 LUN.	
17 LUN.		17 JEU.		17 SAM.		17 MAR.		17 JEU.		17 DIM.		17 MER.		17 MER.		17 SAM.		17 LUN.		17 JEU.		17 SAM.		17 MAR.	
18 MAR.		18 VEN.		18 DIM.		18 MER.		18 VEN.		18 LUN.		18 JEU.		18 JEU.		18 DIM.		18 MAR.		18 VEN.		18 DIM.		18 MER.	
19 MER.		19 SAM.		19 LUN.		19 JEU.		19 SAM.		19 MAR.		19 VEN.		19 VEN.		19 LUN.		19 MER.		19 SAM.		19 LUN.		19 JEU.	
20 JEU.		20 DIM.		20 MAR.		20 VEN.		20 DIM.		20 MER.		20 SAM.		20 SAM.		20 MAR.		20 JEU.		20 DIM.		20 MAR.		20 VEN.	
21 VEN.		21 LUN.		21 MER.		21 SAM.		21 LUN.		21 JEU.		21 DIM.		21 DIM.		21 MER.		21 VEN.		21 LUN.		21 MER.		21 SAM.	
22 SAM.		22 MAR.		22 JEU.		22 DIM.		22 MAR.		22 VEN.		22 LUN.		22 LUN.		22 JEU.		22 SAM.		22 MAR.		22 JEU.		22 DIM.	
23 DIM.		23 MER.		23 VEN.		23 LUN.		23 MER.		23 SAM.		23 MAR.		23 MAR.		23 VEN.		23 DIM.		23 MER.		23 VEN.		23 LUN.	
24 LUN.		24 JEU.		24 SAM.		24 MAR.		24 JEU.		24 DIM.		24 MER.		24 MER.		24 SAM.		24 LUN.		24 JEU.		24 SAM.		24 MAR.	
25 MAR.		25 VEN.		25 DIM.		25 MER.		25 VEN.		25 LUN.		25 JEU.		25 JEU.		25 DIM.		25 MAR.		25 VEN.		25 DIM.		25 MER.	
26 MER.		26 SAM.		26 LUN.		26 JEU.		26 SAM.		26 MAR.		26 VEN.		26 VEN.		26 LUN.		26 MER.		26 SAM.		26 LUN.		26 JEU.	
27 JEU.		27 DIM.		27 MAR.		27 VEN.		27 DIM.		27 MER.		27 SAM.		27 SAM.		27 MAR.		27 JEU.		27 DIM.		27 MAR.		27 VEN.	
28 VEN.		28 LUN.		28 MER.		28 SAM.		28 LUN.		28 JEU.		28 DIM.		28 DIM.		28 MER.		28 VEN.		28 LUN.		28 MER.		28 SAM.	
29 SAM.		29 MAR.		29 JEU.		29 DIM.		29 MAR.		29 VEN.		29 LUN.		29 LUN.		29 JEU.		29 SAM.		29 MAR.		29 JEU.		29 DIM.	
30 DIM.		30 MER.		30 VEN.		30 LUN.		30 MER.		30 SAM.		30 MAR.		30 MAR.		30 VEN.		30 DIM.		30 MER.		30 VEN.		30 LUN.	
31 LUN.				31 SAM.				31 JEU.		31 DIM.				31 MER.				31 LUN.				31 SAM.		31 MAR.	

fêtes légales + 4 mobiles musulmanes  
 vacances scolaires Mayotte  
 vacances universitaires Mayotte  
 Fermeture adm CUFR  
 Aid el Fitr Ramadan du 12/04 au 11/05/2021

Temps en cours-LPRO  
 Temps en entreprise-LPRO  
 Examens-LPRO  
 Révisions-LPRO  
 Inscriptions/Réinscriptions

Validé par le C.A. du xxxxxx 2020

Le Directeur du CUFR  
Aurélien Siri